

Les collaborateurs de Jeanne d'Arc

de Grasset d'Orcet, in La Nouvelle Revue, 15 septembre 1884, pp. 225 à 253

I

Jeanne Darc a mis la dernière main à l'oeuvre entreprise par Vercingétorix, celle de notre unité nationale ; et le jour où la France plus éclairée sera un peu plus soucieuse de la mémoire de ses bienfaiteurs, elle ne pourra faire autrement que d'associer le souvenir du patricien Arverne à celui de la bergère lorraine.

Malgré cette différence de conditions sociales, tous deux se ressemblaient par leur extrême jeunesse, le charme de leur personne et leurs talents militaires innés. Cependant il faut avouer que ces talents étaient bien moins extraordinaires chez un Belenide qui avait reçu une instruction très solide à l'école même de César. Les artistes qui ont la prétention de le représenter ont donc toute espèce de tort de lui donner de grosses moustaches, avec un casque à ailes et un accoutrement de sauvage. Nous avons les portraits très ressemblants de tous ses collaborateurs, qui figurent sur leurs médailles aussi bien que le sien ; aucun ne portait de barbe et tous étaient armés à la grecque.

Quant à Vercingétorix, qui avait la prétention de descendre de Belenus et d'être d'origine phrygienne, comme les Romains, c'était, d'après ses nombreuses médailles, un fort beau jeune homme, aux traits imberbes, absolument grecs et aux cheveux bouclés, qui devait suivre exactement les modes romaines. Il vivait, en effet, non à une époque barbare, mais dans un temps de ramollissement, comme il s'en produit périodiquement dans l'histoire de notre pays. Les Gaules s'étaient prodigieusement enrichies par l'industrie des mines, et la richesse avait amené le relâchement de l'esprit militaire, surtout dans les classes inférieures, de sorte que ce fut celle des Belenides ou chevaliers qui se souleva seule contre la domination romaine.

Il en était de même au commencement du XV^{ème} siècle ; seulement, c'était la noblesse décimée à Crécy, à Poitiers et à Azincourt, qui avait perdu toute espèce de vigueur comme de prestige, et se montrait prête à se soumettre au prétendant anglais ; réellement aucune question de nationalité ne se trouvait en jeu. Ce prétendant ne se posait pas en conquérant, mais en héritier plus direct que les Valois, de la première branche des Capétiens. C'était une pure question de droit féodal. Quand même les rois d'Angleterre auraient réussi à faire prévaloir leurs prétentions, elles n'eussent pas entraîné la soumission de la France à l'Angleterre ; c'eût été plutôt le contraire.

La France d'alors se divisait en deux camps : celui des partisans et celui des adversaires de la loi salique. Les prétendants anglais menageaient habilement les châteaux et les villes ; aussi avaient-ils pour eux Paris. Dès cette époque, Paris avec ses puissantes corporations marchandes était assez influent pour entraîner le reste du pays, si les prétendants anglais avaient en plus de considération pour les classes rurales ; mais c'étaient les manants de plat pays qui subissaient les maux de la guerre, faute de refuge fortifié pour se mettre à l'abri des mercenaires de toute provenance que les rois d'Angleterre traînaient à leur suite. D'abord très indifférents à tout ce qui se passait au-dessus de leurs têtes, habitués d'ailleurs à n'être comptés pour rien par les nobles et les citadins, ils finirent cependant par se fatiguer d'être pillés par tout le monde, et comme les plus grands pillards étaient les partisans des prétendants anglais, ils se décidèrent en faveur de leurs adversaires. Or, bien que destitués du privilège de posséder des places fortes, des châteaux et des corporations reconnues par la couronne, ils n'étaient ni sans argent ni sans refuges. Indépendamment des confréries religieuses connues généralement sous le nom de *pénitents*, dont ils avaient le droit de faire partie, ils étaient pour la plupart affiliés à la grande association d'origine druidique des *charbonniers* ou *fendeurs*, répandue dans toutes les forêts de la France sous divers noms, et en cas de guerre, ces forêts étaient leurs forteresses naturelles. Leurs confréries, très fortement organisées, correspondaient entre elles par ce que nous nommerions aujourd'hui leurs bureaux ; elles pouvaient, grâce à leur système de cotisation, réunir à un moment donné des sommes très considérables, en même temps qu'elles fournissaient de robustes recrues de charbonniers braconniers, parfaitement exercés au tir de l'arc, d'où leur venait probablement leur surnom de *belistres* ou *balestiers*.

Tels furent les collaborateurs de Jeanne Darc. Ce n'était pas, comme on le prétend, une humble paysanne. Sa mère appartenait à la noblesse, son père était ce qu'on nommerait aujourd'hui un riche fermier. Ses deux frères servirent avec distinction et furent anoblis. Sa mission ne lui vint pas de Dieu, mais des dames du chapitre noble de Remiremont, qui possédaient la plus grande partie du département actuel des Vosges, et des charbonniers lorrains qui étaient placés sous leur protection. A ces deux corporations s'en étaient jointes deux autres : celles des marchands de Saint-Michel et des cornars de Saint-Marcel de Langres, lesquelles étaient des confréries de *pénitents* répandues en France et en Italie.

Elle fut chargée d'une mission bien plus diplomatique que militaire, car si l'on comptait sur la finesse de son esprit, personne ne pouvait soupçonner ses talents guerriers. On se servait de son intermédiaire pour offrir de l'argent au fils de Charles VI, en échange de l'égalité du droit de vote dans les États de Champagne, et avec cet argent Charles VII devait pouvoir recruter des mercenaires pour chasser les Anglais. En cas d'acceptation, la jeune diplomate avait été munie d'un plan de campagne convenu à l'avance, qui lui traçait l'itinéraire à suivre de Bourges à Reims, de façon à ne traverser, autant que possible, que des pays où l'on était sûr d'être fortement appuyé par les partisans secrets de ces diverses associations et leurs correspondants.

Les succès de Jeanne Darc furent donc habilement préparés, par ses mandants occultes, parmi lesquels devaient se trouver des hommes de guerre et de fins politiques ; mais le mérite de l'exécution lui en revient tout entier, parce qu'elle était de la race des Mahomet, des Cromwell, des Garibaldi et autres *croyants* qui, tout en se prétendant inspirés de Dieu, ne s'en remettent nullement à lui du soin de leurs affaires.

« Maintenant, Messieurs, disait Cromwell à ses soldats, agenouillons-nous et invoquons le Seigneur ; mais *surtout que votre poudre soit bien sèche.* »

Or, de l'aveu des gentilshommes qui furent ses compagnons d'armes, Jeanne Darc fut une cavalière, une tacticienne, et surtout un officier d'artillerie de premier ordre.

Comment était-elle devenue tout cela ? C'est ce qu'un homme doué de quelque esprit d'observation s'explique parfaitement lorsqu'il se donne la peine de faire le pèlerinage de Domrémy. Ni les héros, ni les héroïnes, ni les miracles eux-mêmes ne s'improvisent ; ils sont le résultat d'une infinité de collaborations occultes, presque toujours séculaires. Vient une nature d'élite qui les groupe et leur imprime une force d'impulsion irrésistible. Telle fut Jeanne Darc.

Pour la comprendre, il ne faut pas l'isoler, comme l'ont fait la plupart de ses historiens, mais se transporter dans le milieu où elle est née, où elle s'est développée ; c'est là que j'invite le lecteur à me suivre.

II

Il est assez difficile de se rendre directement de Paris à Domrémy, parce que la ligne la plus directe n'est pas toujours la plus courte quant à la dépense de temps. On va d'une traite de Paris à Nancy, puis de là on rayonne à volonté sur la vallée de la Meuse ou celle de la Moselle. Comme presque tout le monde, j'ai commencé par celle de la Moselle et j'ai débarqué à Epinal.

Avant d'être une frontière stratégique de notre France mutilée, la Moselle était depuis des siècles une des frontières ethniques de la race celto-gauloise ; car la langue celto-latine s'est arrêtée de tout temps à la ligne de faite de la chaîne des Vosges : on a toujours parlé allemand sur leur versant alsacien. Quant à la race de langue française qui occupe le versant lorrain, elle se divise en deux rameaux bien distincts, délimités par le partage des eaux entre le bassin de la mer germanique et celui de la Méditerranée.

En effet, la Moselle prend sa source au ballon d'Alsace et la Saône sort d'un étang situé dans les environs de Monthureux-sur-Saône, qu'on appelle un peu prétentieusement le *Centre du monde*, parce que ses eaux se déversent par moitié dans le bassin de la Saône et celui de la Moselle. Tous les anciens, mais surtout les druides, avaient une vénération particulière pour les partages d'eaux ; aussi le département des Vosges est-il un des plus riches de France en antiquités d'époque druidique.

C'était là que se trouvait le célèbre sanctuaire du *Donon*, ou du *Framont*, qui sépare la Lorraine de l'Alsace et est situé sur le point de jonction des départements de la Meurthe et des Vosges, avec les anciens départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Sa hauteur n'est pas des plus imposantes, elle dépasse à peine un millier de mètres. Comme il domine la route qui fait communiquer l'Alsace et la Lorraine, on doit supposer qu'en même temps qu'un sanctuaire, il devait être un lieu de péage.

Sa plate-forme n'est abordable que par un chemin très escarpé serpentant entre d'énormes rocs dont plusieurs ont l'air d'avoir été taillés en forme de tours carrées mais c'est probablement un caprice de la nature car les fouilles qui y ont été exécutées n'ont fait découvrir aucune trace de construction.

Cette plate-forme supporte les restes d'un certain nombre de monuments décrits par dom Calmet, dont les débris ont été transportés à Epinal pour les soustraire au vandalisme des jeunes pâtureaux lorrains qui les criblaient de pierres. Le plus important de ces monuments était un édicule en grès rouge des Vosges, de 44 mètres de long sur 7^m68 dans oeuvre, avec des murs de 0^m80. Il s'ouvrait à l'ouest, ce qui indique qu'il était consacré à la déesse de l'Est, que les Germains nommaient *Freja*, ou *Fricot*, et les Grecs *Feronia*, *Phrynicé*, *Bérénice*, *Phryx*, etc. C'était la déesse la plus populaire dans les Gaules, bien longtemps avant qu'elle ne s'appelât, *France*, car elle était la déesse de la liberté.

Au dire du Père Ménétrier, les Francs primitifs portaient sur leurs enseignes, au lieu des lis carolingiens, un semis de crapauds, qui se dit *Phrynicé* en grec. Le crapaud était de temps immémorial l'emblème de la déesse *Feronia* et celui de la résurrection, ou de l'affranchissement, chez tous les peuples, y compris les Egyptiens. Il semblerait résulter de ces armoiries, que si les évêques gaulois choisirent les Francs pour leur remettre l'héritage des Romains, c'était parce qu'ils étaient, comme beaucoup d'autres Germains, de liturgie druidique.

Mais la déesse de la liberté et de la résurrection était généralement représentée sous des formes beaucoup plus gracieuses que celles du batracien cher aux jardiniers. Parmi les animaux, c'était l'hermine et la chatte blanche, ou la jument, en gaulois *Ros*. Parmi les plantes, c'était l'*églantine*, la *fraise*, la *framboise* et l'*aubépine* ; bref, toutes les fleurs printanières qui percent pour ainsi dire la neige. Enfin, les Gaulois la nommaient encore *Gien*, du grec *kion*, qui veut dire neige, d'où les modernes ont fait *Saint-Jean d'hiver*, le patron des francs-maçons.

Le culte de cette déesse de la liberté a été excessivement répandu dans les Vosges, si l'on en juge d'après les nombreuses localités qui ont conservé son nom. On y compte je ne sais combien de *Fraise*, *Frison*, *Fresse*, sans parler des variantes *Bruche*, *Broque* et l'allemand *Wische*, qui veut dire *brosse*. Tous ces noms ont une signification commune, celle du grec $\phi\rho\nu\chi$, qui veut dire *hérissé*, *frissonnant*, épithète parfaitement adaptée à la déesse du froid hivernal. Celle-ci est représentée sur une foule de bas-reliefs gréco-druidiques sous les traits d'une toute jeune fille nue et ébouriffée, dansant sur le soleil au fond d'un cuvier ; c'était en le massant de la sorte, qu'elle rajeunissait et ressuscitait cet astre fatigué par sa course annuelle. L'ingrat l'en récompensait en l'incendiant de ses rayons, mais c'était la plus rudimentaire de ses légendes. Dans d'autres, la déesse *Gien*, sous les traits d'une jeune paysanne, venait au secours de *Celesphibainas*[note: le Cavalier prophète ou le celte], le roi de l'Ouest, renversé sur son char et fait prisonnier par des bandits ; elle le remettait sur son trône et, pour l'en remercier, il la faisait monter sur un bûcher. C'était l'histoire exacte de Jeanne Darc, et si on la retrouvait sans date en grec ou en latin, on n'en saurait imaginer qui reproduisît plus minutieusement la légende de la déesse gréco-druidique de la liberté. C'est donc à son actif qu'il faut inscrire les nombreuses prophéties annonçant la mission d'une paysanne lorraine qui délivrerait le roi de France. On a remarqué que Jeanne Darc n'avait pas eu de légende. Cela tient à ce que l'imagination populaire ne saurait rien ajouter à sa véridique histoire, et que cette histoire n'était elle-même que le couronnement d'une série vingt-cinq fois séculaire de légendes prophétiques qui annonçaient l'affranchissement des couches populaires. C'était un moule dans lequel Jeanne se coula tout naturellement, parce qu'elle était faite pour le remplir. Mais, malgré sa piété, ce moule n'était ni chrétien ni catholique, et jamais Rome ne consentira à faire d'elle une sainte, parce que l'idéal chevaleresque et populaire dans lequel elle s'était incarnée est toujours resté en dehors du christianisme. De tous les collaborateurs de Jeanne, celui qui l'a le plus aidée reste encore la vieille déesse patronymique de la France, celle que les druides et les Belenides avaient apportée avec eux des montagnes de leur patrie originaire, la Phrygie.

Il est à remarquer que le culte de la rose, son gracieux emblème, s'est maintenu jusqu'à nos jours dans toute la Lorraine, et que toutes les madones des Vosges sont ornées d'une rose dans une coquille, en grimoire moderne. C'est l'exacte transcription du nom de la déesse gauloise *Rosmert*, qui signifie la *mort de la rose*. Sous ceux de *Ginevra*, *Blanchefleur*, *Eglantine*, *Fleur d'épine*, son procès et sa condamnation au bûcher sont un des épisodes obligatoires de tous les cycles chevaleresques ; mais, plus heureuse que la pauvre Jeanne, elle est toujours délivrée à temps par quelque valeureux chevalier.

III

Si de la légende nous retournons à la réalité, et si du Donon nous redescendons dans la vallée de la Moselle, nous trouvons une race qui est bien certainement une des moins chevaleresques et des moins poétiques de la France. Les compatriotes de M. Jules Ferry sont de haute stature, mais taillés à coups de hache et généralement dépourvus de toute élégance. Les femmes sont également grandes et fortes, avec des tailles carrées et des allures de virago. Elles se livrent à tous les travaux virils, et on peut les voir, dans les rues d'Epinal, fendre du bois, comme des hommes. Certes, à la façon dont elles manoeuvrent à tour de bras la lourde cognée du bûcheron, on reste convaincu qu'une hache d'armes ne devait pas leur peser davantage, et dans la dernière guerre plus d'une a héroïquement cueilli la palme du martyr, mais c'était en défendant sa bauge et ses petits ; jamais l'idée n'est venue à aucune de ces âpres et rudes montagnardes de se sacrifier pour le salut de tous. Le naturel du Vosgien est revêché comme le sol qu'il cultive. Ses vallons de grès rouge ne se prêtent pas à d'autre culture que celle de la pomme de terre, et il est reconnu que cet utile tubercule ne développe pas les sentiments raffinés.

Le Vosgien est le Poméranien de la France ; il lui ressemble presque de tout point, en bien comme en mal. Comme lui, il est dur à la peine et aussi au gain, et c'est pour lui qu'a été fait le dicton :

Lorrain,
Traître à Dieu et à son prochain,
Rogneur de pièces de six liards,
Ecumeur de soupe de soldat.

Malgré leur incontestable talent, MM. Fremiet et Chapu se sont donc complètement fourvoyés en essayant d'incarner la Pucelle sous les traits osseux du type Vosgien. Nous verrons plus loin qu'elle appartenait à une tout autre race que celle de ces montagnards, qui n'est qu'un prolongement de la race belge.

Non seulement la race vosgienne n'a pas enfanté Jeanne Darc, mais elle ne l'a jamais comprise, et elle ne la comprend pas encore. Sa mémoire n'a jamais été populaire dans les Vosges. En 1848, des francs-maçons vosgiens ont brisé sa statue, et l'un de ses adversaires les plus déclarés en ce moment, Jean Macé, le chef de la Ligue de l'enseignement, est aussi un Lorrain ; tandis que Gambetta, qui a eu le bon sens de la revendiquer au nom de la démocratie, et M. Fabre, qui veut en faire notre patronne nationale, appartiennent tous deux aux races plus fines et plus chevaleresques du midi de la France.

Mais la race vosgienne ne dépasse pas la vallée de la Moselle, celle de la Haute Saône est occupée par la race bourguignonne, beaucoup plus accessible aux sentiments raffinés. Malheureusement, ce furent les Bourguignons qui livrèrent Jeanne aux Anglais, après l'avoir énergiquement combattue. De tout temps, il y a eu des antipathies très prononcées entre les Bourguignons et les Lorrains qui avaient à subir leurs invasions, et ces derniers ont constamment fait cause commune contre les Bourguignons avec les Alsaciens, dont ils ont toujours été les amis, malgré la différence de langue. Jamais les habitants des deux versants des Vosges n'ont oublié qu'avant d'embrasser le christianisme, ils avaient eu le Donon pour sanctuaire commun.

Il résulte de ce qui précède qu'il ne faut compter ni les Vosgiens de la Moselle, ni les Bourguignons de la Haute Saône, parmi les collaborateurs de Jeanne Darc, bien que les traditions païennes de la déesse phrygienne du Donon, reproduites à satiété par les romans de chevalerie, aient joué un rôle capital dans la mission qui lui fut confiée. Mais il n'en fut pas de même des chapitres nobles de Remiremont et d'Épinal, qui possédaient à cette époque plus des deux tiers du département des Vosges.

Par un caprice des institutions féodales, cette population si peu féminine de sa nature a été jusqu'à la Révolution gouvernée par des femmes. Les Dames de Remiremont et d'Épinal étaient les héritières directes des collèges druidiques féminins de l'ancienne Gaule, qui les tenait, comme on sait, en grande considération, et elles jouissaient des privilèges les plus singuliers, notamment, en certaines circonstances, de celui de pourvoir aux cures vacantes. Comme elles étaient astreintes à des preuves de noblesse très sévères, et qu'il n'y en avait pas d'autre sur leurs terres que la leur, il en résultait qu'elles étaient toutes étrangères au pays. Du reste, leur vasselage semble avoir été très supportable, et il écartait ces tyranniques hobereaux qui faisaient enrager le reste de la France. Aussi cette partie de la Lorraine se fait-elle remarquer par l'absence de ces châteaux qui dominaient jadis les routes comme autant de nids d'oiseaux de proie.

Les Dames de Remiremont avaient hérité de leurs devancières druidiques une foule de traditions bizarres, dont la moins excentrique n'était certainement pas la *danse de Gorey*. Le jour de la fête paroissiale de ce village, l'abbesse avait droit à une danse, qu'elle ne dansait pas en personne toutefois. Elle la faisait danser par le maire, qui devait avoir soin de publier que *c'était la danse de Madame l'Abbesse*.

Or, le nom du village de Gorey est la prononciation gauloise régulière du grec *Khoré*, qui signifie danse. Sur les monuments druidiques d'Épinal, la déesse nationale est toujours représentée dansant, comme sur les vases funéraires de la Grèce et de l'Étrurie.

Les Dames de Remiremont doivent figurer en tête des collaborateurs de Jeanne Darc. Leur résidence seigneuriale était assez éloignée de Domrémy ; mais elles en avaient un peu partout, et d'ailleurs, Jeanne, qui était une riche paysanne et une cavalière intrépide, ne devait pas reculer devant la distance qui la séparait de la célèbre abbaye, à une époque où les pèlerinages étaient les seules parties de plaisir que pussent se permettre les gens de la campagne. Ce fut, sans doute, dans ce sanctuaire chrétien, resté tout imprégné de traditions druidiques, qu'elle conçut l'idée de sa mission et qu'elle en fit la confidence à quelque haute dignitaire du chapitre, ennemie des Anglais et des Bourguignons, qui, de plus, devait être Champenoise et en relations avec les cornars de Saint-Marcel de Langres.

IV

On sait que saint Marcel était un évêque parisien du IV^{ème} siècle et qu'il fonda l'église Saint-Marceau, qui donna son nom à l'un des faubourgs de l'ancien Paris. Ce personnage n'est pas moins historique que Charlemagne ; mais ses faits et gestes s'enrichirent, comme ceux du grand empereur, de légendes beaucoup plus anciennes : la tradition voulait qu'il eût débarrassé le pays d'un dragon qui l'infestait, ce qui était le fait de son prédécesseur gréco-druidique Marculus ou Marcellus, dont le marteau figure sur toutes les sépultures gallo-romaines de Lyon et de Marseille du commencement de notre ère. *Marcula* ou *Makella*, d'où proviennent les deux noms de cette ville, sont tout simplement les noms latins et grecs de l'outil que nous nommons aujourd'hui une *herminette*.

Que saint Marcel ait tué ou non le dragon avec son bâton pastoral, tel qu'il est représenté sur le portail sud de Notre-Dame de Paris, peu importe. A la fête des Rogations, qui furent instituées par saint-Mamert au V^{ème} siècle, on n'en portait pas moins un grand serpent d'osier qu'on brûlait ensuite en grande pompe. Cette cérémonie païenne s'est conservée à Tarascon, où l'on promène la Tarasque domptée par sainte Marthe, autre divinité gallo-druidique bien antérieure au christianisme, et qui n'était que la forme féminine de Marcel. Au moyen âge, il n'y avait guère de fête plus populaire dans tout le monde chrétien, par conséquent point de confrérie qui comptât plus d'adeptes que celle qui s'était chargée de fournir le dragon d'osier et les personnages nécessaires à la manœuvre de cet épouvantail qui faisait la joie des familles et le bonheur des petits enfants. Tel était le but avoué de la confrérie des *Cornars de Saint-Marcel*, ainsi nommés à cause des cors au son desquels ils accompagnaient les évolutions du dragon d'osier.

Les insignes de leur confrérie étaient un *Christ nourri par Marie ayant un signe sur l'épaule gauche et un voile blanc sur la tête*. Le Louvre possède un magnifique spécimen de ce genre d'enseigne, dû au pinceau de Solari. Un *Christ nourri* désignait un cornar, comme un *Christ qui bénit* et un *agneau avec une bannière* désignait un carbonier, et un *Christ qui donne la main à sa mère*, un confrère de Saint-Christophe. Ce sont des hiéroglyphes qui sont à la porte de tout le monde.

Un autre dompteur de dragons était saint Michel, que le judaïsme avait introduit dans l'Oc cident par l'intermédiaire du christianisme ; mais le peuple semble s'être plus attaché au dragon qu'à ses vainqueurs, et l'on doit croire que les confréries de Saint-Michel et de Saint-Marcel ne faisaient qu'une. Au moins étaient-elles composées des mêmes éléments, c'est-à-dire de artisans des villes et des campagnes.

Les cornars de Saint-Marcel de Langres devaient avoir des ramifications dans toute la France, car ils ont joué un rôle capital dans l'histoire des XVI^{ème} et XVI^{ème} siècles ; après avoir fondé la démocratie par l'intermédiaire de Jeanne Darc, ce sont eux qui l'ont maintenue le siècle suivant contre la confrérie rivale des charbonniers du Morvan ou de la Bourgogne, qui se déclarèrent d'abord en faveur du connétable de Bourbon et plus tard du protestantisme. Indépendamment des charbonniers de profession, des sabotiers, des vanniers et autres habitants des forêts, la confrérie du Morvan englobait toute la noblesse rurale.

Toutes ces confréries urbaines ou forestières remontaient au V^{ème} siècle de notre ère, ou du moins avaient été réorganisées à cette époque, à la suite de l'abandon de la liturgie grecque des druides pour le latin vulgaire dit langue *Thais* ou français moderne. Les grands évêques gallo-romains, saint Germain, saint Marcel et saint Loup, semblent avoir joué un rôle considérable dans cette réorganisation, soit directement, soit indirectement par suite des traditions païennes qui se rattachaient à leurs vieux noms de divinités locales. Dans les sociétés occultes qui ont précédé la franc-maçonnerie moderne, le titre de Germain équivalait à celui de maître et la bannière de Saint-Marcel ralliait sous ses plis toutes les couches populaires. Les charbonniers prenaient le nom de *loups* ou *lupins*, et dans toutes les sectes les fils d'adeptes prenaient celui de *marmots-loups*, auquel les maçons modernes ont substitué le titre de louveteaux.

Tels furent les plus puissants des collaborateurs occultes de Jeanne Darc, saint Marcel et saint Michel de Langres, auxquels se joignirent les charbonniers de Remiremont, vassaux du chapitre noble de cette riche communauté. Les dames chanoinesses lui servirent-elles d'intermédiaire avec les confréries de Langres ? C'est possible, probable même, mais ce n'était pas indispensable. Nous allons nous en convaincre en passant de la vallée de la Moselle dans celle de la Meuse.

Les communications entre ces deux vallées n'ont jamais été bien faciles, même aujourd'hui, parce qu'elles sont séparées par de vastes forêts qui, pendant la dernière guerre, ont servi de refuge à de hardis francs-tireurs. Il y a bien une diligence qui va d'Épinal à Mirecourt, et de Mirecourt à Neufchâteau, mais il est bien plus prompt et moins fatigant de descendre d'Épinal à Nancy pour remonter ensuite la vallée de la Meuse. C'est d'ailleurs un des plus charmants paysages de la France champenoise, à laquelle appartient réellement la Haute Meuse. Le pays qui a donné naissance à Jeanne Darc est né des cantonnements gaulois les mieux tracés que je connaisse, et l'un des plus riches en antiquités d'époque druidique. Il forme un parallélogramme sensiblement régulier, dont les quatre pointes regardent les quatre points cardinaux et se nomment, en commençant par le nord : Maxey, Rouceux, Liffol et Grand ; tous ces noms, comme la plupart de ceux des stations druidiques, sont de pure origine grecque, à l'exception de celui de Rouceux, qui reproduit la forme latine de la déesse *Ros*, en latin *Rosa*, que les grecs nommaient *Rhea* et *Hersé*, la rosée. Mais quel que fût le nom qu'elle portât, elle avait pour emblème commun la fleur printanière par excellence, l'églantine.

Cet ancien cantonnement gaulois est limité au nord par la commune de Vaucouleurs, au sud par le château princier de Bourlemont, qui appartient encore à l'une des branches de l'ancienne maison de Lorraine représentée par les princes d'Hénin ; j'ai déjà fait observer que les châteaux étaient très rares dans les pays qui dépendaient des Dames d'Épinal et de Remiremont, celui de Bourlemont fait exception. Il domine le village de Domrémy et c'est là que Jeanne a dû se familiariser avec l'artillerie et les exercices chevaleresques.

En effet, Jeanne ne montait pas seulement à cheval comme toute paysanne de son temps qui avait gardé des poulains dans une prairie et rentrait le soir sur l'une de ses bêtes. Elle maniait, admirablement la lance et savait courir la quintaine comme le plus habile des hommes d'armes. Voici comment s'exprime, à ce sujet, un passage aussi curieux que peu connu de la chronique de Lorraine.

Quand Baudrecourt, avec la fille, a Nancy, vint vers le duc Charles, le dict Baudrecourt la présenta au duc en luy disant comment elle désiroit d'aller vers le roy Charles, pour le remettre en France et chasser les Anglois hors. Le due luy demanda si elle avoit ceste volonté. Elle respondist que : « Ouy, Monsieur, je vous promets que il me tarde que je n'y suys. »

- « Comment ? dict le duc ; tu ne portas jamais armes, ni à cheval ne feus. »

- La fille respondist que quand elle auroit un cheval et un harnoïs : « Dessus je monteray, là verra on si ne le scay guider. »

Le duc, pour lors, luy donna un harnois et un cheval et la fist armer. Elle estoit légère. On amena le cheval et des meilleurs, tout sellez et tout bridez en présence de tous.

Sans mettre le pied à l'estrier, en selle se rua. On luy donna une lance ; elle vint en la place du chasteau, elle la courust. Jamais homme mieux, ne la courust. Toute la noblesse esbahy estoit. On en fist rapport au duc. Bien cogneust qu'elle avoit vertu ; le duc dict à sire Robert : « Ores l'emenez. Dieu luy veuille accomplir ses desirs. »

On remarquera que dans cette chronique contemporaine Jeanne ne dit pas qu'elle ne fût jamais montée à cheval ; elle se contente de répondre : Qu'on m'en donne un, et l'on verra si je le sais guider. Pour ceux qui n'admettent point le surnaturel, cette science du cheval qu'elle possédait à la perfection, au dire de tous les contemporains, ne peut s'expliquer que d'une façon. Ses deux frères, qui furent comme elle de vaillants hommes d'armes et appartenaient à une famille de riches villageois, devaient avoir des amis parmi les écuyers de la garnison du château de Bourlemont, qui leur prêtaient des chevaux et des harnais de guerre, et Jeanne, qui depuis l'âge de treize ans se préparait à sa glorieuse mission, dut s'exercer avec ses frères à tout ce qui devait la faire réussir. Aussi, toute cette famille arriva-t-elle sous les drapeaux avec une parfaite connaissance du métier des armes tel qu'on le connaissait alors, y compris l'emploi de l'artillerie, que Jeanne dut étudier sur celle du château natal, où son père devait être reçu lui-même avec une certaine distinction en sa qualité de riche vassal.

V

La maison où est née cette incarnation, si gracieuse et si vigoureuse à la fois, du génie national, appartient aujourd'hui au département des Vosges, qui la conserve avec le plus grand soin. La porte est surmontée des armes du neveu de Jeanne, qui sont *d'azur à trois socs d'or chargés d'une étoile de même*. Elles sont accompagnées de celles données à la tante par Charles VII lui-même : *d'azur à l'épée d'argent en pal sommée d'une couronne d'or, cotée de trois lys, croisée et pommelée de même*.

La devise est : *Vive labeur*, avec le millésime 1481.

La façade de la maison a été ornée, par ordre de Louis XI, d'une niche assez élégante dans le style du temps, et des armes de France. La niche contenait jadis la statue de Jeanne, armée et priant à genoux, les mains jointes. L'original a été brisé par les huguenots à la fin du XVI^{me} siècle et remplacé, sous Louis XIII, par celle que les francs-maçons lorrains ont mutilée et abattue en 1848. C'est une copie de cette dernière qui occupe aujourd'hui la niche ; l'original a été placé dans la pièce principale de la maison, transformée en musée. Les grèves, qui sont d'un autre style que le reste, doivent appartenir à la statue votive de Louis XI, et la tête, si elle n'est pas rapportée, doit avoir été copiée fidèlement sur l'ancienne. Quant à l'armure, c'est le harnais d'un compagnon d'Henri IV et non de Charles VII. Telle qu'elle est, cette statue est cependant la meilleure qui existe et celle qui répond le plus exactement à l'idée qu'on se fait de la vaillante pucelle. Ses traits sont ceux des filles de la vallée de la Meuse, qui ne ressemblent en rien aux *viragos* de la Moselle : elles sont moins hautes, plus délicates, avec une fine taille ronde, une mine souriante et des allures parfaitement féminines.

Telle était Jeanne, qui était fort bien faite, de stature médiocre, sans rien de masculin, avec une figure éminemment avenante. et spirituelle. Son portraitiste anonyme lui a donné un type plein et rond ayant conservé quelque chose d'enfantin qui contraste avec l'énergie du front et des yeux ; le tout est tellement vivant, qu'il doit avoir été reproduit d'après un portrait ressemblant fait sur nature, et l'on sait qu'il en a existé.

Un type aussi franc et aussi nettement tranché ne s'invente point et n'est jamais inspiré que par l'original. Jeanne était Française jusqu'à l'exagération, c'est-à-dire spirituelle, vive, moqueuse, avec cet entrain qu'en argot de théâtre on nomme aujourd'hui *le chien*. Ce qui électrisait avant tout ses compagnons d'armes, c'était sa franchise et sa bonne humeur, jointes au coup d'oeil d'un vieux capitaine.

« Je leur disais d'aller là, et j'y allais », répondait-elle naïvement à ceux qui lui demandaient le secret de ses victoires.

Tout cela se lit sur la statue de Domrémy ; rien de cela ne se lit sur le page sombre et renfrogné de Fremiet, ni sur la paysanne aux traits heurtés de Chapu. Si la Jeanne Darc d'Ingres avait un peu plus de vigueur, ce serait celle qui se rapprocherait le plus du type de Domrémy. Lorsque je visitai la maison de Jeanne Darc, les honneurs m'en furent faits par une jeune et aimable religieuse qui dirige l'école de filles qu'on y a établie. La salle principale est éclairée par une fenêtre de pierre de taille, à croisée ; la cheminée, en pierre aussi, est d'un dessin très élégant, mais sans armoiries, ce qui prouve que c'est bien celle qui décorait la demeure d'un riche villageois, tel qu'était le père de Jeanne. La grosse poutre qui soutient le plafond est hachée de coups de sabre ; ce sont les officiers des armées alliées qui ont commis, en 1814, ce pieux vandalisme, car c'était comme témoignage de vénération qu'ils voulurent emporter ces reliques de la demeure où naquit une héroïne respectée de tous.

Respectée de tous, hélas ! non ; puisque ce furent des Lorrains et des paysans qui mutilèrent, en 1848, la statue qu'avaient laissée intacte les envahisseurs de 1814. J'avoue que je m'explique difficilement ce sacrilège ; si l'héroïsme de Jeanne honore particulièrement une classe de la nation, c'est assurément celle dont elle est sortie. Mais j'ai été encore plus étonné de voir persister ces antipathies inexplicables chez un homme de la valeur de Jean Macé. Que la mémoire de la libératrice de la France soit restée en horreur dans la maçonnerie anglaise, et que Voltaire, qui y avait été initié à Londres, ait commis cette indigne polissonnerie qui se nomme *la Pucelle* pour faire la cour aux Anglais, c'était dans les habitudes d'un esprit qui fut si parisien et si peu français. Mais ce qui

m'étonne, c'est qu'il ait fallu l'exemple de Gambetta pour déraciner ces vilaines traditions de la maçonnerie française, et encore ne paraît-il pas avoir pleinement réussi.

A côté de la pièce qui était la chambre des frères de Jeanne, se voit celle qu'elle habitait elle-même avec la niche dans l'épaisseur de la muraille qui lui servait, dit-on, d'armoire. Un petit musée contient une foule d'objets dont aucun n'est original et ne mérite par conséquent une mention particulière, à l'exception du registre qu'on offre à signer aux visiteurs. Tout en signant, je m'informai de leur nombre ; il ne dépasse pas quatre milles par an, dont plus de la moitié se compose d'Anglais et d'Américains. J'avais été précédé de quelques jours par le duc d'Aumale ; mais je n'en étais pas moins humilié de cette persistante ingratitude de toutes les classes de la nation française envers la plus éclatante comme la plus pure de ses gloires nationales.

On vient de voir que Jeanne est née dans une pièce luxueuse pour le temps, et qu'elle avait sa chambre à elle, alors que les paysannes d'aujourd'hui, même riches, n'ont qu'une chambre pour toute la famille. En effet, la prétendue chaumière où elle est née, et qui peut abriter aujourd'hui toute une école, sans compter un musée, est une vaste ferme lorraine avec un immense pignon. Au centre est la maison d'habitation, flanquée des deux côtés de larges dépendances, écuries, étables et greniers.

Elle est couverte en tuiles et non en chaume. Louis XI y a fait ajouter quelques fioritures ; mais le plan primitif n'en a pas été modifié, et le neveu de Jeanne Darc, qui était riche et gentilhomme, s'en est parfaitement contenté, parce qu'aucune des gentilhommières de son temps n'était ni plus luxueuse ni plus confortable ; on s'en contenterait encore aujourd'hui. Jeanne n'était donc pas née de parents pauvres, dans une humble chaumière. C'est un fait important à noter, lorsqu'on veut se rendre compte du rôle qu'elle a joué, sans recourir à l'intervention céleste.

L'église de Domrémy avait autrefois une orientation particulière ; sa façade était à l'est, ce qui était un indice certain qu'elle avait été primitivement consacrée à saint Marcel, ou à saint Michel vainqueur du dragon. Mais cette façade a été retournée depuis, et il ne reste plus qu'à y signaler deux dalles funèbres aux armes du neveu de Jeanne Darc.

Une chapelle en ruines, qui portait le nom de *pierrier de Jeanne*, a été reconstruite depuis, et le hêtre séculaire connu. Sous le nom d'arbre *des dames* (ou *des fées*) a été remplacé, après plusieurs siècles d'existence, par l'un de ses maigres rejetons. C'étaient les lieux que préférait Jeanne, et ce choix annonçait une nature éminemment poétique et romanesque, qui devait se complaire au récit des vieilles légendes, surtout à celle qui annonçait que la France serait sauvée par une jeune fille de Domrémy. Quant aux traditions qui se rapportaient à son arbre favori, j'en ai vainement cherché les vestiges dans le pays ; elles n'y ont laissé aucune trace. Non loin de là, dans les bois de Voihu, les bûcherons croient voir encore une gigantesque chatte blanche se glisser avant l'aube dans les halliers, et le premier jour du mois de mai, les petites filles vont toujours quêter pour l'autel de la Vierge, en chantant la vieille chanson de *Trimosa*. C'est tout ce qui reste aujourd'hui du culte de Freya.

VI

Un peu au nord de Domrémy, dans le joli village de Greux, on remarque une charmante église de la Renaissance, avec la même anomalie d'orientation qui distinguait jadis celle de Domrémy. Sur la porte est un saint Michel terrassant le dragon qui ressemble tellement au portrait qu'on se fait de Jeanne, qu'on doit l'attribuer, comme celui qui orne sa demeure, à la munificence de Louis XI, son grand admirateur. Ce prince essentiellement démocratique fonda l'ordre de Saint-Michel, qu'on pouvait obtenir sans être noble, et ce fut probablement en souvenir de l'héroïque pucelle.

En cet endroit, la Meuse arrose une immense et vaste prairie bordée par d'élégantes collines calcaires, chargées des premières vignes champenoises. Rien ne ressemble moins aux teintes sanguinolentes du grès rouge vosgien, ni à ses funèbres vallons couverts de pins chétifs, et il en est du caractère des habitants comme du paysage.

Devant cette jolie chapelle, les cornars de Saint-Marcel ont dû jadis promener joyeusement leur dragon d'osier aux longs replis, et il est à présumer que le père de Jeanne, qui était un des villageois les plus à l'aise du pays, à en juger par les dimensions et le confort relatif de sa demeure, a dû faire partie de cette bruyante confrérie, qui ne devait être qu'une succursale de celle de Langres. Ainsi s'expliquerait tout naturellement la mission de Jeanne Darc. Quant à la Vierge dont elle reçut les inspirations, à coup sûr ce n'était pas l'humble mère du Christ que l'Eglise propose comme exemple aux femmes chrétiennes, mais la Vierge à la rose de Lorraine, qui a inspiré tous les romans de chevalerie et leur a fourni leurs Bradamantes et leurs Marphises ; bref, la Rosmert guerrière qui a laissé son nom à l'abbaye de Remiremont.

Jeanne entendait-elle réellement des voix qui lui dictaient sa conduite ? C'est une question qui n'entre point dans le cadre de cette étude. Ce que je me suis proposé d'indiquer, ce sont, non ses collaborateurs surnaturels, mais les autres ; et à cette fin, j'ai surtout consulté des documents qui ont été curieusement recueillis, sans que personne ait songé à en faire usage.

Le plus précieux d'entre eux est un ex-voto qui a dû décorer une église de Langres, et qui représente la patronne des cornars de saint Marcel entre saint Michel à sa droite et Jeanne à sa gauche. L'écu de celle-ci reproduit les armoiries qui lui furent octroyées par Charles VII ; le costume qu'elle porte doit être celui avec lequel elle se présenta devant le roi, et qui était par lui-même un exposé de sa mission. Elle était armée de toutes pièces, mais par-dessus ses armes elle portait une cotte rouge garnie de *grains d'argent (lunégrain)*, qui désignaient la ville de Langres, et son heaume était couvert d'un *capuchon frangé de bleu*, qui appartenait à la confrérie des *Francs Jacques Pseaulmes, carbonniers royaux langriens*. La couleur rouge de la cotte était celle des Dames de Remiremont. La pièce capitale de ce premier document est la bannière que porte Jeanne et qui diffère sensiblement de celle dont nous possédons la description. C'est sur cette bannière qu'est transcrite la mission particulière qu'elle avait reçue des cornars champenois. En voici la traduction en langage moderne :

« Gargantua (le roi) connaît le seing de la mère (abbesse) de Romiremont.

« Jeanne est chargée d'affirmer au Crispin (le roi) le seing des charbonniers de Langres. Si le roi force la libre baillie (clergé et noblesse) à leur faire égale part dans le Parlement de Champagne, Charles aura de l'argent pour la guerre, des Francs Jacques Psaulmo, charbonniers de Langres. »

Un mot maintenant sur la *libre baillie*, dont il est question ici.

Dès l'époque carlovingienne, la nation était divisée en deux classes, ayant chacune son étendard et son héraut.

La noblesse et le clergé avaient l'oriflamme rouge ; leur héraut se nommait *Montjoie*, leur cri était *Montjoie Saint-Denys*, et leur ordre se nommait *baillie*, du nom des Belonides qui jadis composaient cette double classe sacerdotale et chevaleresque. Ce mot s'est conservé dans l'italien : *balia*, autorité.

Le peuple formait la classe des *pouiers*, ou gens du pays (paysans). Son étendard était *blanc et noir* ou *blanc et bleu* et se nommait *Beaucéan*, ainsi que son héraut. Son cri était aussi *beaucéan*. L'étymologie en est inconnue. Le blanc était la couleur particulière des campagnards, et le noir ou bleu celle des citadins ou bourgeois non nobles. C'est cette dernière que la Révolution a fait prévaloir, et notre frac moderne est le *corps noir* des *cornars* de Saint-Marcel, qui a supplanté le *corps gueule* de la noblesse ; l'ensemble de ces trois couleurs, mises sur le pied d'égalité, est le drapeau tricolore actuel. La mission de Jeanne Darc consistait à obtenir du roi, moyennant finance, que dans les parlements le Tiers État eût voix égale. Rien n'était plus positif que cette mission.

Charles ne l'aurait pas accordé si, fils d'une Messaline allemande, il n'eût pas vu sa légitimité contestée, ce qui le gênait autant que son concurrent anglais. Les campagnes le tenaient pour fils de Charles VI. Il accepta la perche qu'elles lui tendaient, et leur fit la réponse suivante dans les armoiries qu'il composa lui-même pour la Pucelle.

« S'offre peuple roi Jeanne le mène sacre, n'aura quote part lois, sacre paye maille. »

La *maille*, c'était un impôt, et cet impôt ce fut celui de la *taille* qui posait exclusivement sur les non-nobles.

Au siècle suivant, à propos du sacre de Charles IX, fils d'une Messaline italienne, ce furent encore les cornars de Saint-Marcel qui firent pencher la balance on sa faveur ; dans les pièces qui furent publiées à cette occasion, figurent celles qui résument ainsi la mission de Jeanne Darc :

« Au sacre, il y eut les Champenois de Langres, archers, ribaulds, carbonniers, cornars Saint-Marcel, qui envoyèrent une vierge pour que l'Anglais fût à bas.

« La Champagne envoya la Pucelle livrer bataille pour sacrer et couronner Charles à Rheims. Les gaultiers n'ayant point part à la loi, en France, Jeanne fut chargée de réclamer cette part à Charles, contre l'offre, avec les *braies vilénées*, de payer la maille du sacre.

Au lieu de ce résumé un peu vague des diverses pièces qui concernent les *bonnes gens de Langres*, dans le recueil publié à la suite du sacre de Charles IX, quelques curieux me sauront peut-être gré de leur donner la traduction exacte de la *planche*, ou lettre blasonnée que la ville de Langres reçut à cette occasion. Cette invitation était ainsi formulée:

« Langres verra dans cette planche qu'il faut qu'une nouvelle Vierge aille au sacre porter le Branlys et donner le secret des bonnes gens de Champagne, ribaulds, cornars Saint-Marcel.

« Afin que Charles ait le secret de la *pucelle homme* de Langres, à l'aide duquel le cornar traduit le son des cloches de façon à écrire toutes lettres qui apprirent aux Gaultiers (*Gaulois*), que les bonnes gens doivent payer au fils les forces (troupes) qu'il réclame et lui délivrer le bref sur vélin (parchemin), par lequel il obtiendra qu'on lui paye la *maille*[note: Songes drolatiques, planche 125].

Il résulte de ce premier document et de la série dont il fait partie, que chaque corporation populaire, en acceptant le roi comme son chef, lui livrait le secret de sa corporation et qu'un de ceux des cornars Saint-Michel était le langage des cloches. Rien n'était plus facile, en effet, que d'appliquer aux sonneries les règles de l'alphabet druidique irlandais, connu sous le nom d'*Ogham*, ou *grille*, dont on a tiré l'alphabet télégraphique de Morse. Jeanne Darc qui en possédait le secret, puisqu'elle était chargée de le livrer à Charles VII, dut en tirer un grand parti au point de vue militaire, notamment pour ses communications avec la ville assiégée d'Orléans.

Pour faire rentrer cet argent, Jeanne fit faire la fameuse bannière dont la description exacte nous est parvenue ; et certes Jean Macé ne l'eût pas plus repoussée que le comte de Chambord ne l'eût revendiquée, s'ils en eussent connu la traduction.

Elle était blanche, avec un Christ tenant un globe assis entre deux anges, dont celui de droite tenait un lis sur le poing. La devise Jésus Maria, en caractères gothiques, la partageait en deux parties. Près de la fourche de la bannière, se trouvaient trois lis d'or, 2 et 1.

Cela signifiait littéralement :

« Argent, sacre baillez, Charles poigne Anglais ; courage, osez, Marcel sa parole tienne ; argent, force lutter, donne seul. »

C'est-à-dire, en français moderne : « Donnez de l'argent pour le sacre, que Charles puisse combattre les Anglais ; courage, osez, que Marcel tienne sa parole ; il n'y a que l'argent qui donne la force de lutter. »

Il n'est pas à croire que Jeanne Darc ait composé elle-même cette proclamation si positive. Sa parfaite connaissance du cheval et de l'artillerie ne pouvait pas lui donner celle du grimoire, qui demande de longues études. Mais elle n'en ignorait certainement pas la signification ni l'importance, car alors comme aujourd'hui l'argent était le nerf de la guerre.

Sa devise particulière, celle qu'elle porta dans les batailles, - elle ne fit jamais usage des armoiries que lui octroya Charles VII, - était un *poing avec une épée* et la devise latine *Consilio firmata Dei*, dont la vraie signification était : « *J'affirme que Dieu veut, que le peuple tienne Charles pour crispin.* »

Ce titre de *crispin* ou *sacripan* était emprunté à la corporation des panetiers parisiens, la plus ancienne de toutes, et désignait le pain sacré ou azyme que nous nommons encore *crêpes*. Comme on n'y employait que la fleur de farine, c'était le titre que les panetiers donnaient au roi ; les gantiers l'appelaient *Gargantua*. Cette désignation, bien plus ancienne que l'autre remontait à l'époque grecque.

On voit par ces citations que les collaborateurs de Jeanne n'avaient rien de céleste et qu'ils étaient des gens très positifs. Ses succès avaient été longuement et soigneusement préparés, comme ceux de Garibaldi par la franc-maçonnerie moderne. Une seule fois on la força de se détourner de l'itinéraire qui lui avait été tracé, pour essayer de surprendre La Charité. Cette place était défendue par Perrin Grasset, capitaine bourguignon très énergique et très connu à cette époque pour les cruelles railleries dont il criblait les gentilshommes de la cour de son seigneur, tous aussi amollis que ceux de Charles VII. Lorsque Jeanne se présenta devant La Charité, les officiers bourguignons ne voulaient pas se battre, sous prétexte qu'elle était sorcière.

- Eh ! allons donc, répondit Perrin Grasset avec un souverain mépris, elle n'a d'autre sorcellerie que votre lâcheté !

Jeanne fut repoussée avec perte et promit bien de ne plus s'écarter de son plan de campagne. Sa mission terminée, elle se laissa cependant entraîner à continuer son métier d'homme de guerre, et l'on sait comment elle fut prise à Compiègne. Saint Marcel avait obtenu ce qu'il voulait, il n'était plus avec elle.

Parmi les devises de cette époque, qui remplaçaient les journaux et les annonces de notre temps, il en est une très curieuse : c'est un *faucon*, avec la devise *Mares haec femina vincit*. On sait que la femelle du faucon est plus forte que le mâle ; mais le sens secret était « Faut, compère, achète Morvan, Carle tienne. » Il faut que Charles ait de quoi acheter Morvan. Morvan, c'étaient les charbonniers de Bourgogne et d'Angleterre, qui avaient une origine commune. L'argent joua donc un rôle capital dans les succès de Jeanne, comme plus tard dans ceux de Garibaldi. Mais cette collaboration ne saurait diminuer ni leur mérite, ni leur valeur militaire ; si à la guerre l'argent fait beaucoup, il est loin de tout faire et surtout de supprimer le danger. Si Garibaldi s'était laissé prendre par le roi de Naples, il eût été pendu sans miséricorde, comme flibustier. Jeanne fut brûlée vive comme sorcière. Pierre Cauchon qui instruisit son procès était parfaitement renseigné sur la nature de sa mission. Il y a plus, les cornars de saint Marcel étaient guelfes et soutenaient le pape contre l'aristocratie. Mais cette considération n'influa en rien sur l'évêque de Beauvais, qui ne fut nullement l'instrument des rancunes anglaises : c'était un prêtre très intelligent, qui comprit parfaitement la portée de la révolution que venait d'inaugurer la jeune Lorraine. L'égalité de droits du Tiers-État dans les États généraux et provinciaux, ne pouvait aboutir qu'à la suppression du clergé et de la noblesse, en tant qu'ordres politiques ; aussi Pierre Cauchon n'accorda-t-il pas à Jeanne les immunités que lui garantissait son affiliation à l'ordre de la Charbonnerie, et il trouva le moyen de l'impliquer dans un procès de sorcellerie qui les lui faisait perdre.

C'était fournir à Charles VII un prétexte de non-intervention qu'il s'empessa de saisir, malgré la devise que firent publier les cornars Saint-Marcel.

C'était un *phénix sur un bûcher* et au-dessous : *Invito funere vivet*.

Le phénix qui renaît de ses cendres était le symbole pythagoricien de la Charbonnerie et de son cinquième grade ; mais en cette circonstance, c'était un appel à Charles VII en faveur de son héroïque libératrice, car il devait s'interpréter : *Il ne serait pas beau d'alléguer un crime qui eût pour fin de relever la fortune de Charles*.

Si le roi n'en tint pas compte, peut-être fut-il plus à plaindre encore qu'à blâmer. Il avait de justes raisons de s'alarmer de la popularité croissante de Jeanne, et il pouvait craindre que le peuple ne lui demandât de descendre du trône pour y faire monter la Pucelle. Voici comment s'exprimait à cet égard Guy Pape, conseiller du roi au Parlement de Grenoble vers 1440, dans son livre *De decisionibus gratianopolitanis* : « *Vidi etiam in temporibus meis pue//am Johannam noncupatam, quae incepit regnare, anno quo sui doctoratus, quae inspiratione divina, arma bellica assumens, restauravit regnum Franciae, Anglicos expellendo vi armata, et regem Carolum ad regnum Franciae restituendo, quo puella regnavit, tribus vel quatuor annis.* »

« De mon temps, j'ai vu encore la pucelle nommée Jeanne, qui commença à *régner* l'année de mon doctorat. Prenant les armes, par l'inspiration divine, elle restaura le royaume de France, en chassant les Anglais à force ouverte et en restituant Charles au royaume de France, sur lequel la pucelle régna trois ou quatre ans. »

Ainsi, d'après un contemporain, ce ne serait pas Charles VII, mais Jeanne Darc qui aurait régné sur la France pendant trois ans ; aussi Charles ne fit-il aucun effort pour la tirer des mains des Bourguignons ou des Anglais. Mais, en revanche, il exécuta fidèlement les plans politiques qu'elle lui avait apportés de la part des cornars de Saint-Marcel de Langres.

Comme il l'avait dit dans son message héraldique au peuple, il lui fit payer royalement le droit de voter aux États généraux, puisqu'il le fit consentir à lui accorder l'impôt de la taille perpétuelle qui pesait exclusivement sur lui, et avec cet impôt il remplaça par une armée permanente la cavalerie désormais impuissante et justement dépréciée de la noblesse féodale. Le peuple payait ; mais, comme en Angleterre, en payant il devint le maître. Telle fut la révolution politique inaugurée par Jeanne Darc, et qu'elle payait elle-même de sa vie. Quelle fut sa part personnelle dans cette nouvelle impulsion imprimée à notre race ? Je l'ignore ; mais elle était douée d'une si merveilleuse finesse et d'un bon sens si admirable, qu'elle ne dut pas se contenter des instructions de ses collaborateurs et qu'elle dut donner plus d'un bon conseil de son cru au roi Charles. Ce qui est hors de doute, c'est qu'elle fut la fondatrice de la démocratie française, bien plus que de l'unité nationale, et qu'elle en fut la première martyre. A ce double titre, jamais personne n'a eu autant de droits qu'elle à la reconnaissance de son pays, et partout ailleurs que dans son ingrate patrie cette dette serait depuis longtemps payée.

G. DORCET.

P.S. - Une série de documents relatifs au sacre public et secret de Charles IX, m'a fourni sur le rôle de Jeanne des renseignements imprévus qui sont le complément indispensable de cette rapide étude.

Ce rôle n'était pas exceptionnel ; il faisait régulièrement partie des cérémonies du sacre, qui se divisaient en deux actes. Dans la cathédrale de Reims, le roi renouvelait publiquement le pacte que Clovis avait conclu avec saint Rémi, au nom des cités autonomes et chrétiennes de la Gaule. Aucun autre étendard n'y était admis que l'oriflamme, signe de ralliement des hautes classes ou Baillie.

Les campagnards, encore presque tous païens et gouvernés directement par le roi, avaient conclu avec le prince mérovingien un pacte particulier, qui ne se renouvelait pas à l'église, où ils n'étaient pas admis. C'était le roi qui allait souper chez leurs délégués ; là on lui offrait un habillement complet, dont la pièce d'honneur était une paire de *braies vilénées*, qui a donné lieu au célèbre couplet du *Roi Dagobert*.

La plupart des corporations rurales se rattachaient à l'industrie du charbon qui alimentait les forges de cette époque ; de là leur nom commun de *charbonniers*. Les plus célèbres de ces corporations étaient celles de Champagne, de Bourgogne, du Morvan et de Bourbon. Chacune fournissait une pièce de l'habillement.

Il était réservé aux taillandiers de Langres, déjà célèbres pour la trêpe de l'acier, d'armer leur souverain. Cet armement se composait d'un coin ou hache, et d'un *brand* ou *bran*, épée large et droite enfermée pour la circonstance dans un fourreau fleurdelisé. Telle est celle dite de Charlemagne qu'on peut voir au Louvre, et telle était celle que portait le connétable de France. Elle se nommait *Brand lys* ou *Brande lys*.

Dans toutes les religions antiques, l'épée avec sa gaine et sa lame était considérée comme l'emblème de la divinité androgyne représentant le réveil de la nature ou le soleil de Noël. Aussi Brandelys était-elle apportée par une fille habillée en homme (pucelle-homme) vêtue aux couleurs de l'étendard des campagnes ou Beaucéan, qui était *brun* et *lys*, c'est-à-dire noir et blanc. Brandelys avait pour mission de transmettre au roi le secret de la charbonnerie, qui était d'aiguiser l'épée au moyen de l'eau, et de lui conférer le *royal coin* ou hache royale, symbole forestier de l'autorité suprême. Dans son jargon, *royal coin* se prononçait *arlequin*, et déjà du temps des *Erusques* le légendaire personnage de ce nom, avec ses vêtements bariolés, représentait les princes celtes, armés de la hache dite celtique. On sait qu'il a gardé l'habitude d'aiguiser son sabre de bois dans le vide.

Quant à Brandelys, indépendamment des cérémonies occultes du sacre, elle figurait tous les ans à Langres à la procession de la *Bisse marque*, ou marche du serpent, auquel elle tranchait la tête, pour en délivrer le *royal coin* champenois. Puis elle était brûlée en grande pompe sous la forme d'un mannequin de jonc, à la fête des Rogations, c'est-à-dire au moment où la neige hivernale qu'elle représentait était fondue par le soleil printanier.

Il est probable que, dans l'opinion des cornars de Langres qui députèrent Jeanne Darc à Charles VII, la jeune Lorraine devait jouer son rôle légendaire sans plus d'éclat que celles qui l'avaient précédée et la suivirent. Elle devait porter au roi la hache et l'épée fleurdelisée, avec la *maille du sacre* ou don de joyeux avènement, qui était une arme bien plus efficace. Le reste fut l'oeuvre de son génie politique et militaire, et sa mort lamentable ne l'empêcha pas d'avoir réalisé presque tout entier le programme d'Étienne Marcel, celui des impôts et des armées permanentes repoussé par le roi Jean. Elle en fut récompensée par l'honneur unique dans l'histoire de la royauté de représenter les classes populaires, non plus dans une cérémonie grotesque et clandestine de charbonniers, mais en pleine basilique de Reims, armée de pied en cap, alors que les seigneurs n'y figuraient qu'en habit de cour, avec le *coeur* (bouclier) et la *bannière*, qui étaient un des hiéroglyphes les plus habituels des charbonniers. L'histoire ne dit pas si elle portait les couleurs du Beaucéant, *brun et lys*, mais c'est plus que probable [note: C'est même certain puisque sa bannière, bien que différente de Baucéant, en portait les couleurs. Le fond en était *blanc* et le groupe du christ entre les deux anges était coloré en bleu]. On sait à quel point la présence de sa bannière démocratique fit scandale. Elle répondit fièrement « Elle a été à la peine, elle doit être au plaisir. » C'était certainement une allusion à la bannière rouge de la baillie, dont la devise était *Montjoie*.

Ses ennemis tinrent à lui faire jouer jusqu'au bout le rôle de Brande lys en la brûlant le 31 mai de l'année suivante, c'est-à-dire pendant les fêtes des Rogations qui arrivent quarante jours après Pâques. C'était une insulte directe aux cornars de Saint-Marcel.

Cependant l'Église ne se serait pas mêlée d'un différend qui ne l'intéressait pas, si en ce moment il n'y avait eu à Rome un pape guelfe Martin V, et à Avignon un pape gibelin Clément VIII. Martin V était un grand admirateur de Jeanne Darc, laquelle tenait sa mission d'une corporation essentiellement guelfe. C'était une raison pour que Clément l'abhorrât et recommandât à Pierre Cauchon de lui tendre le piège dans lequel elle tomba. Quand les papes rentrèrent à Rome, Pierre Cauchon fut excommunié. Mais c'était la seule satisfaction et la seule réhabilitation qu'on pouvait et qu'on puisse demander à une institution dont le rôle est de rester neutre entre les diverses nations qui ont accepté sa suprématie religieuse. Assurément, aujourd'hui, en Angleterre, Jeanne ne compte plus que de fervents admirateurs, tandis qu'on ne peut pas en dire autant de la France. Ce n'est donc plus la peur d'offenser l'Angleterre qui empêche l'Église de canoniser Jeanne ; ce n'est pas non plus la défunte

charbonnerie dont elle tenait sa mission. Dans ce temps-là, tout le clergé sans exception était enrôlé dans ses rangs. Ce qui l'empêche et l'empêchera toujours, c'est que Jeanne, malgré sa foi ardente et sa vie irréprochable, ne fut point une sainte selon l'Église. Ce fut une héroïne politique et guerrière, Française avant tout, qui réalisa, elle fille des champs, l'idéal chevaleresque entrevu seulement en rêve par les classes nobles avilies, en même temps qu'elle acheva l'oeuvre à peine ébauchée par Étienne Marcel.

Elle fut victime, non de la foi chrétienne, mais de l'amour de son pays et de son dévouement aux classes laborieuses, qu'elle affranchit au prix de son sang et réhabilita par son glorieux exemple.

Ce n'est donc pas la papauté, pour laquelle elle n'a rien fait, c'est la France, et avant tout la France démocratique issue de 89, qui lui marchandait depuis trop longtemps une apothéose.

G. D.